APPEL À PROJETS

Fonds d'innovation pour le soutien du journalisme scientifique multimédia

Le fonds d'innovation pour le soutien du journalisme scientifique multimédia a pour objectif d'établir à un niveau structurel des formats multimédias dans le journalisme scientifique suisse en soutenant des équipes mixtes composées de journalistes, de designers et de programmeurs ou programmeuses.

Critères de soutien

Sont encouragés les formats scientifiques multimédias qui

- abordent des thèmes (de la vie courante) touchant de près la société et qui s'adressent potentiellement à un large public grâce à la publication en accès libre dans un média suisse en ligne et éventuellement aussi dans un média imprimé;
- contribuent, en raison de l'engagement formel de la rédaction, à ancrer à un niveau structurelle les formats multimédias, notamment par une institutionnalisation de la collaboration entre les équipes;
- ont un impact qu'il est possible de quantifier (p. ex. vues de pages, minutes de visionnement, temps moyen de lecture, év. évaluations);
- prennent en compte dès le départ des formats destinés aux appareils portables et aux réseaux sociaux ainsi qu'une structure modulaire permettant des approfondissements;
- associent de préférence l'analyse, la critique et la mise en perspective d'une part à la présentation de solutions constructives d'autre part (journalisme de solutions).

Sont éligibles tous les professionnel·le·s des médias qualifié·e·s travaillant en Suisse qui traitent de sujets scientifiques et qui forment équipe avec des designers et des programmeurs ou programmeuses internes ou externes à leur rédaction - qu'ils ou elles travaillent à titre indépendant ou soient membres d'une rédaction. Le terme de «science» englobe tous les thèmes et toutes les disciplines scientifiques, de la recherche fondamentale à l'innovation, des sciences de la vie à l'égyptologie. La pertinence des thèmes pour un large public est déterminante.

Les contributions de soutien couvrent les coûts salariaux des membres de l'équipe ainsi que les coûts de production. Il est attendu des rédactions qu'elles participent financièrement, notamment aux frais de programmation ou d'informatique. Les projets journalistiques, dans la mesure où ils ne consistent pas en une série de plusieurs contributions, sont soutenus à hauteur d'environ 20 000 francs suisses chacun.

Procédure de candidature et d'évaluation

Les propositions de projets peuvent être soumises via le portail web à l'aide du formulaire correspondant (2-3 pages) tous les trimestres, aux dates limites de dépôt de Gebert Rüf Stiftung (1er février, 1er mai, 1er septembre, 1er décembre). Veuillez vous référer aux directives relatives à la soumission d'une proposition de projet. Un comité d'évaluation composé de représentants de Gebert Rüf Stiftung et du journalisme scientifique suisse examine les demandes dans un délai de deux à trois mois maximum. La décision finale de soutien est prise par le conseil de fondation lors de ses réunions régulières.

Renseignements

Dr Marco Vencato, vice-directeur, portable 076 542 60 73, marco.vencato@grstiftung.ch